

Réf. : Intranet  
20241203CADLB03.doc

Rapport présenté :  
 CPERF  CSA

### DÉLIBÉRATION N° 2024 - 12 - 03

#### **Tarification 2025 : exécution immédiate**

Vu le décret n° 2004-502 du 7 juin 2004 modifié relatif à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers ;

Vu la délibération n° 2023-12-03 du 13 décembre 2023 relative à la tarification 2024 ;

Vu le rapport de présentation ;

Après avoir entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2023-12-03 pour les formations portant le millésime 2025. Toutefois, la délibération n°2023-12-03 reste applicable pour les formations millésimées 2024, même si elles se déroulent en partie sur l'année 2025 et pour la formation DSM 2025-1.

Le présent document établit la tarification 2025 nécessaire à la réalisation de l'exercice budgétaire. Cette tarification annuelle inclut des grilles tarifaires qui permettent à l'École nationale de facturer les prestations de formation et de logistique qu'elle fournit à ses usagers et clients, fonctionnaires et non fonctionnaires.

Les prestations de formation et de logistique reposent sur deux grilles distinctes :

1. Usagers ;
2. Clients fonctionnaires ou non fonctionnaires.

Sont considérés usagers, les services départementaux et territoriaux d'incendie et de secours, les services ou unités de l'État investies de façon permanente de missions de sécurité civile et les formateurs de l'École nationale en activité et à jour de leur dossier au moment de leur inscription.

Lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par leur unité ou service de rattachement, les agents issus des services visés ci-dessus, y compris les sapeurs-pompiers volontaires, sont considérés comme clients fonctionnaires.

La tarification clients fonctionnaires s'applique aux unités et services des trois versants de la fonction publique, des armées, des collectivités territoriales, des établissements publics administratifs et des associations agréées de sécurité civile dès lors qu'ils ne sont pas considérés comme usagers au sens de la définition du paragraphe supra.

Les fédérations sportives et les établissements d'enseignement sont également considérés comme fonctionnaires au sens de la présente tarification.

Nonobstant les dispositions prévues par délibération du conseil d'administration et permettant l'application de remises calibrées, en fonction des besoins et de l'intérêt stratégique pour l'École nationale ou pour l'État, les services de sécurité nationaux ou étrangers pourront être considérés comme usagers ou clients fonctionnaires au sens de la tarification. Dans le cas contraire, ils seront considérés comme clients non fonctionnaires. Cette qualification sera déterminée par devis ou convention émis par l'Ensosp, valant décision du directeur, et signé par l'organisme de prise en charge de la formation et par le directeur de l'Ensosp.

## 1. Principes de calcul des tarifs des prestations

### 1.1. Cas général

Les tarifs des formations incluent (cf. tableau ci-dessous) :

- Les coûts de formation ;
- Les coûts de fonctionnement.

L'option hôtellerie est quant à elle forfaitisée pour la durée de la formation.

Coûts complets	Coûts de formation	Coût direct de formation	Coûts d'animation intégrant la masse salariale
		Coût indirect de formation	Coûts d'ingénierie et gestion pédagogique intégrant la masse salariale
			Coûts d'utilisation plateau technique/PME/SIMURGe
	Coûts de fonctionnement	Coûts de prise en charge journée	
		Coûts de prise en charge nuit (= option hôtellerie)	
		Coûts de pilotage et fonctions supports intégrant la masse salariale	

Le détail de la tarification est présenté en annexes.

Tout ou partie du coût complet des formations peut être couvert par une cotisation des SIS collectée et versée à l'Ensosp par le CNFPT. Le contrat d'établissement fixe les conditions de cette couverture.

### 1.2. Formations déconcentrées, délocalisées ou sous-traitées

L'École nationale peut déconcentrer, délocaliser ou sous-traiter tout ou partie de ses formations.

#### 1.2.1. Formations déconcentrées : réalisées à la demande d'un usager ou d'un client

Chaque formation déconcentrée réalisée à la demande d'un usager ou d'un client fait l'objet d'un devis émis par l'Ensosp, puis signé et accepté par l'usager ou le client. Une convention peut s'avérer nécessaire.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par l'usager ou le client, elles sont facturées par l'Ensosp au tarif prévu en annexe 3.

#### 1.2.2. Formations délocalisées : réalisées à l'initiative de l'Ensosp

Afin de pouvoir améliorer qualitativement ou quantitativement son offre de formation, l'Ensosp peut être amenée à délocaliser tout ou partie de ses formations sur des sites extérieurs mis à sa disposition par des services d'incendie et de secours, ou des organismes tiers, publics ou privés. Les conditions de mise à disposition sont déterminées par une convention entre les parties. Des gratuités peuvent également être prévues pour les agents de l'organisme prestataire.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par l'usager ou le client elles sont facturées par l'Ensosp au tarif prévu en annexe 3.

#### 1.2.3. Formations sous-traitées

L'École nationale peut sous-traiter tout ou partie de ses formations à des organismes qualifiés. En l'absence de dispositions spécifiques prévues en annexe de la présente délibération, la tarification de la pédagogie des formations sous-traitées reste identique à celles organisées directement par l'Ensosp pour les usagers et les clients.

Les prestations logistiques sont facturées par l'Ensosp au tarif prévu en annexe 3.

## 2. Évolution de la tarification

Grâce à un audit permettant d'identifier les coûts complets des formations, l'Ensosp s'engage vers la mise en convergence de la grille tarifaire avec les coûts réels des formations.

L'évolution de la tarification, progressive et adaptée à partir de 2024, doit tenir compte de la situation financière des SIS et de la conjoncture économique. Cette évolution, à la hausse ou à la baisse selon le parcours de référence des formations, est estimée au global des recettes propres de l'École nationale à une augmentation d'environ 2% pour 2025 par rapport à 2024.

La grille tarifaire spécifique existante, à destination du secteur privé intitulée « clients », est enrichie et répond au développement souhaité de cette activité.

Lorsque l'Ensosp candidate à un appel d'offre, son offre est basée sur la tarification en vigueur. Les conditions du marché précisent l'évolution des prix le cas échéant.

### Cas particuliers

Pour certaines formations de santé réalisées sous licence (LSF, ETC ou autre) ou sous-traitées auprès de structures universitaires (DIU SSSM ou autre), le tarif est réévalué annuellement en fonction du montant fixé par le prestataire. C'est notamment le cas des DIU réalisés en collaboration avec des facultés de médecine et de pharmacie et des formations réalisées sous licence de Life Support France (LSF) ou de Emergency Training Center (ETC).

## 3. L'option hôtellerie

L'option hôtellerie, associée à la formation, permet au stagiaire d'être hébergé les jours ouvrés pendant toute la durée de sa formation, et de bénéficier du repas du soir (du premier à l'avant dernier jour ouvré) et du petit déjeuner (du deuxième au dernier jour ouvré).

Sur le site d'Aix-en-Provence et pour les stagiaires qui en auraient besoin, notamment pour des raisons d'éloignement, l'hébergement et la restauration pourront être assurés sur réservation et sans surcoût, la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation si nécessaire. Pour les stagiaires des collectivités ultramarines, l'hébergement pourra être prolongé de 48h avant ou après la formation. Ces dispositions ne sont applicables qu'aux seuls usagers.

Pour les formations déconcentrées, délocalisées ou sous traitées, des réservations complémentaires sont également possibles, uniquement pour l'hébergement (sans restauration) et à titre payant.

La perte de badge par un utilisateur sera facturée 15 €. Cette somme ne pourra pas être remboursée.

## 4. Annulation – Exonération - Permutation – Changement de session

### 4.1. Annulation

Par l'Ensosp

Quel que soit le motif, l'annulation d'une formation par l'École nationale entraîne le remboursement de l'intégralité des versements déjà effectués par l'utilisateur ou le client et la non facturation des sommes restant à percevoir.

Aucune indemnité complémentaire concernant des frais divers, des dommages ou préjudices ne pourra être accordée du fait de l'annulation d'une formation par l'Ensosp.

Par l'utilisateur ou le client

En cas d'annulation après convocation et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation en présentiel ou en enseignement à distance, des frais de gestion de dossier sont dus. Ces frais s'élèvent à 167 euros pour les usagers. Pour les clients, le montant correspond aux frais de gestion prévus en annexe.

En cas d'annulation à moins de 15 jours du début de la formation en présentiel ou en enseignement à distance, conformément à la fiche financière, le montant de la tarification complète de la formation et de l'option hôtellerie (si réservée) est dû.

Est considéré comme début de la formation, pour :

- Une formation en présentiel : le 1<sup>er</sup> jour de présentiel ;
- Une FOAD avant EAD ou présentiel : le 1<sup>er</sup> jour en EAD ou en présentiel ;
- Une formation EAD avant présentiel ou EAD total : le 1<sup>er</sup> jour d'EAD ;
- La F-DIU-3SM-SPST : le 1<sup>er</sup> jour d'ouverture des droits à la connexion.

## **4.2. Exonération totale ou partielle**

En cas de force majeure dûment constatée et validée, le directeur de l'Ensosp peut accorder une exonération totale ou partielle sur le montant de la tarification complète de la formation et le montant correspondant à l'option hôtellerie (si réservée). La demande doit parvenir à l'Ensosp au plus tard quinze jours après la fin de la formation.

## **4.3. Permutation**

Le remplacement d'un agent par un autre agent après convocation par l'Ensosp, peut être autorisé. Cette permutation entraîne la facturation de frais de gestion de dossier. Ces frais s'élèvent à 167 euros pour les usagers. Pour les clients le montant correspond aux frais de gestion prévus en annexe.

## **4.4. Changement de session**

Le directeur de l'École nationale peut modifier le parcours de formation, déjà débuté, d'un stagiaire en le repositionnant sur des sessions ultérieures à celle initialement prévue. Dans ce cas, les montants dus sont facturés conformément à la fiche financière, dès la première période de formation ou sur la session initiale.

## **5. Abattement**

### **5.1. Dispenses**

Lorsqu'un stagiaire fait l'objet d'une dispense d'une partie de la formation, le directeur de l'École nationale peut procéder à un abattement sur le montant de la tarification complète de la formation et sur le montant correspondant à l'option hôtellerie (si réservée) pour les enseignements non dispensés. Les formations concernées et le montant des abattements sont précisés en annexe 4.

### **5.2. Modification des conditions de formation**

Sur décision du directeur de l'Ensosp et dans le cadre d'une modification des conditions de formation en cours d'année, un abattement sur le montant de la tarification complète de la formation et/ou de l'option hôtellerie (si réservée) peut être appliqué. Cet abattement correspond à l'impact des modifications sur la formation et les prestations commandées par l'utilisateur ou le client.

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, la tarification 2025 et autorisent le directeur de l'École nationale à signer tous les documents et actes afférents.

La délibération n° 2024-12-03 du 3 décembre 2024, relative à la tarification 2025, fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exécution expresse, au mardi 3 décembre 2024 à 18h00.

**Annexe 1 - tarification usagers**

Code Formatis 2025	Libellé formation 2025	Tarification complète de la formation 2025 (hors option hôtellerie)	Option hôtellerie 2025	Coût total de la formation 2025 avec l'option hôtellerie	Observations 2025
F-FILT1C*	Formation d'intégration de lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe	33 726 €	5 655,00 €	39 381 €	
F-FILT1C courte *	Formation d'intégration de lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe courte	16 861 €	4 200 €	21 061 €	
<b>Formations aux emplois d'encadrement</b>					
F-ODG-2C*	Officier de garde - lieutenant de 2 <sup>ème</sup> classe	6 569 €	525 €	7 094 €	
F-ODG-SPV	Officier de garde SPV	1 204 €	175 €	1 379 €	
F-ODG-SPV-Déconcentré	Officier de garde SPV Déconcentré	1 541 €	464 €	2 005 €	
F-OE-1C	Formation Officier d'Encadrement Lieutenant de de 1 <sup>ère</sup> classe	5 903 €	875 €	6 778 €	
F-MRSC*	Manager des risques de sécurité civile-capitaine	4 224 €	875 €	5 099 €	
F-CENTRE-SPP	Chef de centre SPP	2 102 €	350 €	2 452 €	
F-CENTREd	Chef de Centre SPP déconcentrée	2 438 €	928 €	3 366 €	
F-CGPT	Chef de groupement	7 695 €	1 689 €	9 384 €	
<b>Formations aux emplois opérationnels</b>					
F-CDG	Chef de groupe (Lieutenant de 2ème classe et Lieutenant SPV)	6 185 €	525 €	6 710 €	
F-CDG-d	Chef de groupe (Lieutenant de 2ème classe et Lieutenant SPV) délocalisé	6 185 €	1 103 €	7 288 €	10 jours délocalisés
F-CDG-Déconcentré	Chef de groupe (Lieutenant de 2ème classe et Lieutenant SPV) déconcentré	6 841 €			15 jours déconcentrés
F-COL-SPP	Chef de colonne SPP	5 396 €	525 €	5 921 €	
F-COL-SPV-A&B	Chef de colonne SPV (Théorie &Tactique)	4 060 €	525 €	4 585 €	
F-ODL-LIAISON	Officier de liaison - tuerie de masse	1 092 €	70 €	1 162 €	L'option hôtellerie ne porte que sur les 2 jours à l'Ensoap
F-SITE-SPP	Chef de site SPP	7 204 €	525 €	7 729 €	
F-SITE-SPP-d	Chef de site délocalisé	7 204 €	1 392 €	8 596 €	15 jours en délocalisé
<b>Formations de maintien et de perfectionnement des acquis</b>					
F-FMPA-CDC	FMPA - Chef de colonne	1 775 €	175 €	1 950 €	
F-FMPA-CDS	FMPA - Chef de Site	1 944 €	175 €	2 119 €	
F-FMPA-PRV2-Distanciel	FMPA Préventionniste - distanciel	714 €			
F-FMPA-PRV2-Présentiel	FMPA Préventionniste - présentiel	714 €	232 €	946 €	
F-FMPA-PRV2-D	FMPA Préventionniste - déconcentrée	1 051 €			3 jours déconcentrés
F-MA-AP2-Distanciel	Maintien des acquis AP2 - distanciel	714 €			
F-MA-AP2-Présentiel	Maintien des acquis AP2 - Présentiel	714 €	232 €	946 €	
F-FMPA-COMSIK	FMPA COMSIK	836 €	105 €	941 €	
F-R-PCR	Renouvellement Personne compétente en radioprotection	1 320 €	175 €	1 495 €	
F-FMPA-RAD4	FMPA RAD 4	1 188 €	140 €	1 328 €	
F-FMPA-RCH4	FMPA RCH 4	907 €	140 €	1 047 €	
<b>Formations de professionnalisation</b>					
F-CGPT-SPE-FINA	Chef de groupement spécialité finances	898 €	175 €	1 073 €	
F-CGPT-SPE-FOR	Chef de groupement spécialité formation	898 €	175 €	1 073 €	
F-CGPT-SPE-OPS	Chef de groupement spécialité opération	898 €	175 €	1 073 €	
F-CGPT-SPE-RH	Chef de groupement spécialité RH	898 €	175 €	1 073 €	
F-CGPT-SPE-TEC-LOG	Chef de groupement spécialité logistique et technique	898 €	175 €	1 073 €	
F-JP	Journées professionnelles (n= nombre de jours)	n x 361 €	n x 35 €	n x 396 €	
<b>Formations de spécialité</b>					
F-RISQ HYDROGENE	Formation complémentaire risque hydrogène et multi-énergies	1 568 €	175 €	1 743 €	
F-FHLIF	Formation complémentaire hydrocarbures et liquides inflammables	985 €	105 €	1 090 €	
F-RA	Formation complémentaire risques agricoles	704 €	105 €	809 €	
F-GDC-MSC	Les fondamentaux de MNG de situation de crise	1 386 €	175 €	1 561 €	
F-GDC-MSC-LOCAL	Les fondamentaux de MNG de situation de crise locale	832 €	105 €	937 €	
F-GDC-FORMATEUR-GDC LOCALE	Formation de formateur de GDC locale	555 €	70 €	625 €	
F-GDC-MSC-DECISION	La prise de décision dans une cellule de crise	832 €	105 €	937 €	
F-GDC-MSC-DECISION-LOCAL	La prise de décision dans une cellule de crise locale	832 €	105 €	937 €	
F-GDC-CO-EX	Conception d'exercice de GDC	555 €	70 €	625 €	
F-PRV1	Agent de prévention	1 870 €	928 €	2 798 €	Oudiné
	Préventionniste: Prv2 Module A+ Module B+ Module C	3 917 €	1 856 €	5 773 €	Oudiné
F-PRV2	PRV2 Module A	1 957 €	928 €	2 885 €	Oudiné (Module A)
	PRV2 Module B	980 €	464 €	1 444 €	Oudiné (Module B)
	PRV2 Module C	980 €	464 €	1 444 €	Oudiné (Module C)
F-PRV2-FILT1C	Préventionniste (PRV2-FILT1C)	3 864 €	989 €	4 853 €	5 jours à Oudiné
F-PRV3	Responsable départemental de prévention	2 142 €	928 €	3 070 €	Oudiné
F-AP1	Attestation de compétence en matière de prévention niveau 1	1 870 €	928 €	2 798 €	Oudiné
F-AP2	Attestation de compétence en matière de prévention niveau 2	3 917 €	1 856 €	5 773 €	Oudiné
F-ICPE	PRV2 - Module complémentaire Code du travail - ICPE	990 €	464 €	1 454 €	Oudiné
F-IGH	PRV2 - Module complémentaire IGH	990 €	464 €	1 454 €	Oudiné
F-CTS	Formation de perfectionnement - Chapiteau, tente et structure (CTS)	553 €	232 €	785 €	Oudiné
F-D&P	Formation de perfectionnement - Droit et Prévention	553 €	232 €	785 €	Oudiné
F-EAE	Formation de perfectionnement - extinction automatique à eau	442 €	116 €	558 €	Oudiné
F-GN8	Formation de perfectionnement - GN8	442 €	116 €	558 €	Oudiné
F-ISI	Formation de perfectionnement - ISI	442 €	116 €	558 €	Oudiné
F-CAF	Formation de perfectionnement - comportement au feu	553 €	232 €	785 €	Oudiné
F-TUN	Formation de perfectionnement - Tunnels	553 €	232 €	785 €	Oudiné
F-SSI	Formation de perfectionnement - Système de sécurité incendie	553 €	232 €	785 €	Oudiné
F-GA	Formation de perfectionnement - Gares	442 €	116 €	558 €	Oudiné
F-RCCI-INV-A	Complément investigateur RCCI	1 979 €	175 €	2 154 €	
F-RAD4**	Risques radiologiques RAD 4	3 652 €	420 €	4 072 €	
F-RCH4**	Risques chimiques et biologiques RCH 4	5 077 €	884 €	5 961 €	5 jours en délocalisé
F-PCR	Personne compétente en radio protection	3 922 €	420 €	4 342 €	
F-SPGM	Formateur spectrométrie	1 254 €	175 €	1 429 €	
F-COMSIK	Commandant des systèmes d'information et de communication	4 675 €	814 €	5 489 €	5 jours à Oudiné
F-MAST-ISI	Master Ingénierie de la Sécurité Incendie	Inscription auprès de l'université d'Aix Marseille Université (AMU)			
F-MAST-SMT	Master Sécurité et management des territoires	Inscription auprès de l'université d'Aix Marseille Université (AMU)			
F-MAST-RE-GRSC	Master Risques et environnement - spécialité gestion des risques de SC	Inscription auprès de l'université de Haute-Alsace (UHA)			
F-MAST-IMSGA-UTT	Gestion de crise sécurité globale du Master Ingénierie et Management Sécurité Globale	Inscription auprès de l'université de Technologie de Troyes (UTT)			

Code Formaltis 2025	Libellé formation 2025	Tarification complète de la formation 2025 (hors option hôtellerie)	Option hôtellerie 2025	Coût total de la formation 2025 avec l'option hôtellerie	Observations 2025
<b>Formations du service de santé et de secours médical</b>					
F-SSSM-P*	Formation d'intégration des personnels professionnels du SSSM	22 573 €	1 820 €	24 393 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise.
F-CDS-BIESPP*	Formation du cadre de santé menant au Brevet d'infirmier d'encadrement de SPP	21 573 €	1 750 €	23 323 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise. Les coûts pédagogiques et logistiques des modules et stages réalisés en IFCS sont à prévoir en sus (convention entre SDTIS et IFCS agréés).
F-FI-3SM-TCSC	Formation initiale SPV module tronc commun sécurité civile	612 €	35 €	647 €	FOAD + présentiel
F-FI-3SM-TCSCd	Formation initiale SPV module tronc commun sécurité civile délocalisée	612 €			FOAD + présentiel pas d'hébergement possible
F-FI-3SM-SECOU-spv	Formation initiale SPV module secourisme SSSM	643 €	70 €	713 €	FOAD + présentiel
F-FI-3SM-SECOU-d-SPV	FI SPV module secourisme délocalisée	643 €	116 €	759 €	FOAD + présentiel Une seule nuit incluse dans l'option hôtellerie. Pas d'hébergement possible la veille.
F-DIU-3SM-SPST	DIU module santé publique - santé au travail ENSOSP	1 339 €			FOAD + distanciel
F-DIU-3SM-SPSTd	DIU module santé publique - santé au travail délocalisé	1 339 €			FOAD + distanciel
F-DIU-3SM-URG	DIU 3SM - Module urgence	2 075 €	140 €	2 215 €	
F-DIU-3SM-URG-délocalisée	DIU 3SM - Module urgence délocalisée	2 075 €			Pas d'hébergement possible
F-DIU-3SM-PHARMA	DIU 3SM - Module pharmacien	3 576 €	1 365 €	4 941 €	
F-FI-3SM-GOV	FI SPV module Vétérinaire	1 740 €	175 €	1 915 €	
F-FAE-3SM-PUI	FAE PUI : Pharmacien gérant de PUI de SDIS	1 716 €	175 €	1 891 €	
F-FAE-3SM-GPT	FAE Groupement SSSM	2 673 €	350 €	3 023 €	
F-FAE-3SM-CHEF	FAE Chefferie SSSM	4 890 €	630 €	5 520 €	
F-DSM	Formation interministérielle des directeurs des secours médicaux	4 000 €	245 €	4 245 €	Modules 1 à 3
F-DSM-RAE DSM	Etude de dossier RAE pour DSM	200 €			Pas d'hébergement possible
F-INFSCO	Infirmier coordinateur moyens sanitaires	2 178 €	210 €	2 388 €	
F-SEC3SM	Formation des assistant(es) administratives du SSSM	786 €	140 €	926 €	
F-AU1	SIMURGe AU1 - Prise en charge des détrois vitales	1 133 €	70 €	1 203 €	
F-AU2	SIMURGe AU2 - Prise en charge urgences pédiatriques	1 133 €	70 €	1 203 €	
F-AU4	SIMURGe AU4 - Soutien sanitaire niveau 1	1 133 €	70 €	1 203 €	
F-AU5	SIMURGe AU5 - Prise en charge accouchement inopiné	1 133 €	70 €	1 203 €	
F-AU6	SIMURGe AU6 - Prise en charge victime atteinte traumatique niveau 1	1 133 €	70 €	1 203 €	
F-AU11	SIMURGe AU11 - Médicalisation du NRBC	1 133 €	70 €	1 203 €	
F-AU12	SIMURGe AU12 - Animateur de séances de simulation	1 700 €	105 €	1 805 €	
F-AU14	SIMURGe AU14 - Soutien psychologique des sapeurs-pompiers	1 133 €	70 €	1 203 €	
F-AU15	SIMURGe AU15 - Médicalisation en contexte hostile	1 133 €	70 €	1 203 €	
F-AU16	SIMURGe AU16 - Prise en charge des victimes en environnement hélicoptère	1 700 €	105 €	1 805 €	
F-AU17	SIMURGe AU17 - Pharmacologie des médicaments de l'urgence	1 133 €	70 €	1 203 €	
F-AU18	SIMURGe AU18 - Prise en charge d'une victime en situation sauvetage et déblaiement	2 627 €	175 €	2 802 €	
F-USP1	Formations premiers secours psychologiques	1 700 €	105 €	1 805 €	
F-USP2	Accompagnement et management des morts violentes	1 700 €	105 €	1 805 €	
F-FMPA USP	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des unités de secours psychologiques	1 133 €	70 €	1 203 €	
F-PHTLS	Pré trauma hospital life support	800 €	70 €	870 €	
R-PHTLS	Refresh PHTLS	400 €	35 €	435 €	
F-EPC	Emergency pediatric care	800 €	70 €	870 €	
F-TECC	Tactical emergency casualty care (TECC)	800 €	70 €	870 €	
F-ACLS	Advanced cardiac Life support	800 €	70 €	870 €	
F-AMLS	AMLS ( Advance medical life support)	800 €	70 €	870 €	
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours)	n x 156 €	35 euros par nuitée		
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours) à Oudiné	n x 156 €	116 euros par nuitée		Oudiné
	Evaluation de dispense (n= nombre de jours)	n x 156 €	35 ou 116 euros par nuitée		
	Formation complémentaire suite à la commission de dispense	n x 361 €	35 ou 116 euros par nuitée		
	Bloc de compétences à valider (n= nombre de jours)	n x 361 €	35 ou 116 euros par nuitée		
	Autre formation (n= nombre de jours)	n x 361 €	35 ou 116 euros par nuitée		
	Autre formation avec outils de simulation (n= nombre de jours)	n x 539 €	35 ou 116 euros par nuitée		
	Colloque	0 à 160 € hors logistique			

\* Tout ou partie du coût complet des formations peut être couvert par la cotisation additionnelle versée à l'Ensosp par le Cnft. (cf. Le contrat d'établissement)

- la formation d'intégration de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe à 100% ;
- la formation d'intégration des personnels professionnels de santé à 100% ;
- la formation du cadre de santé menant au brevet d'infirmier d'encadrement de SPP à 100% ;
- la formation de manager des risques de sécurité civile de capitaine à 100% ;
- la formation d'officier de garde de lieutenant de 2<sup>ème</sup> classe à 100% ;

\*\* Pour les stagiaires non retenus lors de la pré-sélection, seuls les frais de gestion seront facturés.

#### Précisions concernant l'option hôtellerie :

L'option hôtellerie comprend le dîner, la nuitée et le petit-déjeuner.

**Sur le site d'Aix-en-Provence :** pour les SIS en faisant expressément la demande et après acceptation par l'Ensosp l'hébergement et la restauration pourront être assurés la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation. Cette prestation ne sera pas facturée.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, les prestations de restauration qui auront été commandées le week-end sur le site d'Aix et non consommées seront facturées au tarif de 18,00 € par repas.

Aucune prestation de restauration ne pourra être assurée le week-end sur le site de Paris et en formations déconcentrées et délocalisées.

Localisation	Tarif hôtellerie (dîner, nuitée et PDJ)
ENSOSP Aix	35,00 €
ENSOSP Paris	116,00 €
Formations déconcentrées / délocalisées / sous-traitées ou en immersion	116,00 €

**Annexe 2 : Tarification clients fonctionnaires et non fonctionnaires**

Type de formation	TARIF 2025				Observations
	Durée	Tarification complète de la formation hors frais de gestion/frais d'inscription 2025	Frais de gestion/Frais d'inscription 2025	Coût total de la formation 2025 (sans option hôtellerie)	
F-MAST-ISI	SO	Inscription auprès de l'université d'Aix Marseille Université (AMU)			
F-MAST-SMT	SO	Inscription auprès de l'université d'Aix Marseille Université (AMU)			
F-MAST-RE-GRSC	SO	Inscription auprès de l'université de Haute-Alsace (UHA)			
F-MAST-IMSGA-UTT	SO	Inscription auprès de l'université de Technologie de Troyes (UTT)			
Risque hydrogène et multi-énergies	Selon besoin client par jour	2 680,00 €	232 €		
Risques technologique NRBCE PCR	Selon besoin client par jour	567,00 €	232 €		
Formation pratique ou tactique sur le plateau technique ou en salle tactique.	Selon besoin client par jour	567,00 €	232 €		
Gestion de crises en salle de simulation Gestion Opérationnelle et Commandement	1 semaine	2 831,00 €	232 €	3 063 €	
F-GDC-MSD	5 jours	2 832 €	232 €	3 064 €	
F-GDC-MSD-LOCAL	3 jours	1 699 €	232 €	1 931 €	
F-GDC-MSD-DECISION	3 jours	1 699 €	232 €	1 931 €	
F-GDC-MSD-DECISION-LOCAL	3 jours	1 699 €	232 €	1 931 €	
F-GDC-CO-EX	2 jours	1 133 €	232 €	1 365 €	
F-DSM Modules 2 et 5	7 + FOAD			2 400 €	
Atelier d'urgence (tarif individuel pour participation aux formations AU)	Selon besoin client par jour	714,00 €	232 €	946 €	
SIMURGe AU16 - Prise en charge des victimes en environnement hélicoptère	2,5 jours	3 652,00 €	232 €	3 884 €	
SIMURGe AU18 - Prise en charge d'une victime en situation sauvetage et déblaiement	4 jours	2 856,00 €	232 €	3 088 €	
Atelier d'urgence (SIMURGE) groupe constitué de 12 ou 24 personnes maximum	Selon besoin client par jour	2 724,00 €	232 €	2 956 €	Repas méridien non compris
Location simulateur (SIMURGE) avec techniciens pour groupe constitué, (effectif maxi 12 personnes)	Selon besoin client par jour	5 420,00 €	232 €	5 652 €	Repas méridien non compris
Prehospital Trauma Life Support (PHTLS)	2 jours	568 €	232 €	800 €	
Refresh PHTLS	1 jour	173 €	232 €	405 €	
Tactical emergency casualty care (TECC)	2 jours	568 €	232 €	800 €	
Advanced cardiac Life support (ACLS)	2 jours	568 €	232 €	800 €	
EPC (life support France)	2 jours	568 €	232 €	800 €	
AMLS ( Advance medical life support)	2 jours	568 €	232 €	800 €	
Rattrapage	par demi-journée	232,00 €		232 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 fonctionnaire	2 semaines	3 737,00 €	232 €	3 969 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 non fonctionnaire		6 878,00 €	232 €	7 110 €	Repas méridien non compris
AP2 fonctionnaire	4 semaines	7 467,00 €	232 €	7 699 €	Repas méridien non compris
AP2 non fonctionnaire		13 767,00 €	232 €	13 999 €	Repas méridien non compris
PRV2 module A fonctionnaire	2 semaines	3 734,00 €	232 €	3 966 €	Repas méridien non compris
PRV2 module A non fonctionnaire		6 882,00 €	232 €	7 114 €	Repas méridien non compris
PRV2 module B fonctionnaire	1 semaine	1 867,00 €	232 €	2 099 €	Repas méridien non compris
PRV2 module B non fonctionnaire		3 443,00 €	232 €	3 675 €	Repas méridien non compris
PRV2 module C fonctionnaire	1 semaine	1 867,00 €	232 €	2 099 €	Repas méridien non compris
PRV2 module C non fonctionnaire		3 443,00 €	232 €	3 675 €	Repas méridien non compris
PRV3 fonctionnaire	2 semaines	3 737,00 €	232 €	3 969 €	Repas méridien non compris
PRV3 non fonctionnaire		6 878,00 €	232 €	7 110 €	Repas méridien non compris
MA AP2 / PRV2 fonctionnaire	3 jours	1 222,00 €	232 €	1 454 €	Repas méridien non compris
MA AP2 / PRV2 non fonctionnaire		2 069,00 €	232 €	2 301 €	Repas méridien non compris
Module complémentaire prévention fonctionnaire (ICPE; IGH...)	5 jours	1 952,00 €	232 €	2 184 €	Repas méridien non compris
Module complémentaire prévention non fonctionnaire (ICPE; IGH...)		3 242,00 €	232 €	3 474 €	Repas méridien non compris
Module perfectionnement prévention fonctionnaire (CTS; GN8; ISI; SSI; TUN; CAF; EAE- GA- D&P)	Selon besoin ou durée formation	391,00 €	232 €		Repas méridien non compris
Module perfectionnement prévention non fonctionnaire (CTS; GN8; ISI; SSI; TUN; CAF; EAE- GA- D&P)		649,00 €	232 €		Repas méridien non compris
RCCI	1 semaine	3 997,00 €	232 €	4 229 €	
½ journée CEPARI + caisson feu sur le Plateau technique	0,5 jour			357 €	Repas méridien non compris
Location EPI	1 semaine			36 €	Repas méridien non compris
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building	1 jour			3 101 €	Prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24. Repas méridien non compris
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building	1 jour			3 759 €	Prix pour la totalité du groupe supérieur à 24. Repas méridien non compris
Formation avec scénario pédagogique sur mesure	1 jour			4 927 €	Prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24. Repas méridien non compris
Formation avec scénario pédagogique sur mesure	1 jour			5 916 €	Prix pour la totalité du groupe supérieur à 24. Repas méridien non compris
Colloque (tarif par stagiaire)	Forfaitaire			De 0 à 160 € hors logistique	Repas méridien non compris
Journée(s) professionnelle(s)	Selon besoin par jour	362,00 €			Repas méridien non compris
Autres formations sans outil de simulation	Selon besoin par jour	362,00 €	232 €		

### Annexe 3 : Services

	Non fonctionnaire	Fonctionnaire	Usager
<b>HEBERGEMENT ET RESTAURATION</b>			
Déjeuner ou dîner Aix	23,00 €	20,00 €	18,00 €
Dîner sur Oudiné	22,00 €	22,00 €	22,00 €
Option hôtellerie (nuitée, petit déjeuner et dîner) à Aix	86,00 €	55,00 €	35,00 €
Nuitée + petit déjeuner à Aix	63,00 €	35,00 €	25,00 €
Nuitée + petit déjeuner à Aix H7	85,00 €	85,00 €	35,00 €
Option hôtellerie (nuitée, petit déjeuner et dîner) à Oudiné ou Formations déconcentrées / délocalisées ou sous-traitées	129,00 €	129,00 €	116,00 €
Nuitée petit déjeuner à Oudiné	107,00 €	107,00 €	94,00 €
Perte d'un badge hébergement Aix	15,00 €		
Repas mission de sécurité civile	Repas SP en intervention		17,00 €
	Nuitée + petit déjeuner SP en intervention		20,00 €
Nuitée agent ENSOSP + petit déjeuner			20,00 €

<b>SERVICES</b>		
	Tout client	Usagers ENSOSP
Transport par navette (par personne)	14,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (Bouches-du-Rhône/AR)	291,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (zone sud/AR)	684,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (hors zone sud/AR)	Sur devis	Gratuité
Location de véhicules pédagogiques du PLT sans chauffeur (1 journée)	393,00 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1/2 journée)	169,00 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1 journée)	281,00 €	Gratuité
Eau et assainissement	Prix coûtant (facture opérateur)	
Energie - Electricité (abonnement et consommations)	Prix coûtant (facture opérateur)	
Consommables (consommables informatiques...)	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
Nettoyage des locaux	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
Publications, catalogues et imprimés... utilisation des services et moyens du service de reprographie	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
<b>PRESTATIONS RESSOURCES ENSOSP</b>		
Utilisation des services et moyens du service d'infirmier	Cadre A <sup>+</sup> : 570 €/jour Cadre A : 440 €/jour Cadre B : 330 €/jour Cadre C : 220 €/jour	
Utilisation des services et moyens du service de communication		
Utilisation des services techniques : Entretien électricité / entretien général / réparation / maintenance (bâtiments)		
Utilisation des services achats / marchés		
Autres prestations intellectuelles, représentation institutionnelle, ingénierie pédagogique, assistance administrative ou logistique		

## LOCATIONS INFRASTRUCTURES USAGERS ET FONCTIONNAIRES

### Paris - Oudiné

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
1 et 2	50	230,00 €	115,00 €
3 et 4	30	170,00 €	85,00 €
5 et 6	20	150,00 €	75,00 €

### Aix-en-Provence

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
Salle de cours	≤ 12	150,00 €	75,00 €
Salle de cours	entre 13 et 24	170,00 €	85,00 €
Salle de cours	48	240,00 €	120,00 €
Salle informatique		240,00 €	120,00 €
Salle simulation		240,00 €	120,00 €
Amphi	100	690,00 €	345,00 €
Salle CA	40	690,00 €	345,00 €
Amphi	300	1 380,00 €	690,00 €
Gymnase		1 040,00 €	520,00 €
Dojo		690,00 €	345,00 €
Complexe sportif (stade)		1 380,00 €	690,00 €
Salle de musculation et de cardio		1 380,00 €	690,00 €
Atelier routier		1 380,00 €	690,00 €
Terrain d'entraînement (PERF)		1 900,00 €	950,00 €
Plateau technique		3 450,00 €	1 725,00 €
Parking		1 380,00 €	690,00 €

## LOCATIONS INFRASTRUCTURES CLIENTS NON FONCTIONNAIRES

### Paris - Oudiné

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
1 et 2	50	610,00 €	305,00 €
3 et 4	30	460,00 €	230,00 €
5 et 6	20	360,00 €	180,00 €

### Aix-en-Provence

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
Salle de cours	≤ 12	320,00 €	160,00 €
Salle de cours	entre 13 et 24	420,00 €	210,00 €
Salle de cours	48	590,00 €	295,00 €
Amphi	100	1 400,00 €	700,00 €
Salle CA	40	1 400,00 €	700,00 €
Amphi	300	2 800,00 €	1 400,00 €
Salle polyvalente H7		2 800,00 €	1 400,00 €
Gymnase		2 000,00 €	1 000,00 €
Dojo ou stade seul		1 400,00 €	700,00 €
Complexe sportif		2 800,00 €	1 400,00 €
Atelier routier		2 800,00 €	1 400,00 €
Terrain d'entraînement PERF		3 800,00 €	1 900,00 €
Plateau technique		6 900,00 €	3 450,00 €
Parking		2 800,00 €	1 400,00 €

**Annexe 4 : Abattements à appliquer en cas de dispense de formation**

2025 FACTURATION F-FAE-3SM-GPT Tarification complète de la formation 2025 avec option hôtellerie : 3 023,00€		
	Coût formation	Total Abattement
	2 673 €	
Module 1 : Animation d'équipe		802,00 €
Module 2 : Gestion des ressources humaines		802,00 €
	Coût formation avec option hôtellerie	Total Abattement
	3 023 €	
Module 1 : Animation d'équipe		907,00 €
Module 2 : Gestion des ressources humaines		907,00 €

2025 FACTURATION F-INFCO Tarification complète de la formation 2025 coût formation avec option hôtellerie : 2 388,00 €		
	Coût formation	Total Abattement
	2 178,00 €	
Module A : Semaine 1		654,00 €
	Coût formation avec option hôtellerie	Total Abattement
	2 388,00 €	
Module A : Semaine 1		717,00 €

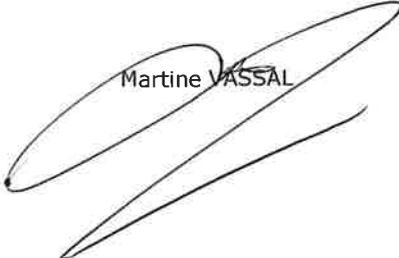
2025 FACTURATION F-FAE-3SM-CHEF Tarification complète de la formation 2025 avec option hôtellerie : 5 520,00 €		
	Coût formation	Total Abattement
	4 890,00 €	
Module 1 : Démarche qualité et évaluation des procédures		489,00 €
Module 2 : Gestion de projet		489,00 €
Module 3 : Gestion financière		245,00 €
Module 4 : Spécifique médecins		245,00 €
	Coût formation avec option hôtellerie	Total Abattement
	5 520,00 €	
Module 1 : Démarche qualité et évaluation procédure		552,00 €
Module 2 : Gestion de projet		552,00 €
Module 3 : Gestion financière		276,00 €
Module 4 : Spécifique médecins		276,00 €

NOMBRE DE PRÉSENTS :  <b>Adoptée à l'unanimité</b>	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	16	0	0

Date de transmission avec AR	Ministère de l'Intérieur	Ministère du Budget
	04/12/2024	04/12/2024
N° d'avis de transmission	1A 212 018 7000 1	1A 212 018 7001 8

Date et signature Le 03/12/2024

La présidente du conseil d'administration

  
Martine VASSAL

